

BOTOLA
du samedi 18 février 2017

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE CHLEF

N° 480/2017

- MISE EN DEMEURE -

(N° 01)

N° 1921 sc 16 17

Suite aux décisions prises par Monsieur le Wali de la Wilaya de Chlef lors de sa visite d'inspection effectuées le 08/01/2017 au niveau du projet de réalisation d'un centre des impôts type I à chlef - Lot : Gros Œuvre + C.E.S + V.R.D , confié à l'entreprise - Benghalia Djeloul - sise à la RN 04 Oued-Fodda Chlef inscrite sous le registre de commerce numéro 04/00 4515990 A 99 du 04/02/2008 et titulaire du marché approuvé par la commission de wilaya des marchés le 24/06/2008 sous le N° 407/2008 modifié et complété par un avenant n° 01 est mise en demeure de reprendre les travaux, en approvisionnant le chantier en matériaux nécessaire et de renforcer le chantier en moyen humain, et de se rapprocher auprès de la Direction pour la signature de l'ordre de service de reprise des travaux dans un délai de Trois (03) jours à compter de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale , et ce , afin de livrer le projet conformément aux directives de Monsieur le Wali .

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.